



UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE DU CAMBRÉSIS (UTL)

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901
Enregistrée sous le numéro W592002729 à la S/P de CAMBRAI

Cambrai, le 7 mai 2024

Le Président et le Conseil d'Administration ont le plaisir de vous convier à l'**Assemblée Générale** du **mardi 28 mai 2024 à 14h30 au théâtre de l'Ecole Saint-Luc**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral sur l'année écoulée - programme de l'année à venir.
2. Renouvellement du Conseil d'Administration.
3. Questions diverses.

Un solo de saxophone vous sera ensuite proposé.

L'Assemblée Générale se terminera par le verre de l'amitié.

Nous comptons sur votre fidèle participation.

- Pour les « Sorties Surprises » du mois de septembre, les inscriptions seront prises auprès de Madame Jocelyne RINGEVAL au tarif réduit de 35 €.
- Les inscriptions pour certains projets de sorties et de voyages prévus pour la saison 2024/2025 sont également ouvertes.

PROJETS DE RÉSOLUTIONS

1ère RÉSOLUTION : Approbation du rapport moral

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Conseil d'Administration, approuve celui-ci.

2ème RÉSOLUTION : Renouvellement de 2 administrateurs

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2018, Madame Christine DEHOUCK et Monsieur Jean-Charles DECAUDIN avaient été nommés pour un premier mandat de 3 ans, se terminant avec l'exercice 2020/2021, puis lors de l'AG du 11 mai 2021 pour un deuxième mandat de 3 ans, se terminant avec l'exercice 2023/2024. L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Madame Christine DEHOUCK et Monsieur Jean-Charles DECAUDIN pour un troisième mandat d'Administrateur qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026/2027.

3ème RÉSOLUTION : Nomination d'1 administratrice

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Madame Clotilde HERBERT pour un premier mandat d'Administratrice qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026/2027.

4ème RÉSOLUTION : Pouvoirs

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'un extrait ou de copies des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Le Président, Pierre Fourcade
06 03 08 50 67

Université du Temps Libre du Cambrésis

1, rue de Bourgogne - 59554 Tilloy-lez-Cambrai – Téléphone 07 87 43 92 54
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, enregistrée sous le n° W 592 002 27 29 à la S/P de Cambrai
Et au greffe du Tribunal de Commerce de Douai sous le n° 439 996 174 00025